

Pour diffusion immédiate 7 juin 2000



Autochtones et VIH/sida : besoin d'action immédiate

Montréal / Ottawa - L'épidémie de VIH/sida parmi les peuples autochtones du Canada est devenue très préoccupante. Les taux de VIH et de sida touchant des autochtones sont en hausse constante. En 1999, ces derniers étaient cinq fois plus susceptibles d'avoir le sida que les autres Canadiens. Trois rapports rendus publics aujourd'hui par le Réseau juridique canadien VIH/sida et le Réseau canadien autochtone sur le sida montrent que le développement d'une réaction complète et coordonnée, pour la lutte contre le VIH/sida dans les communautés autochtones, est entravé par la discrimination liée au sida, par les divisions du pouvoir et par des problèmes de financement. Devant l'urgence de mettre en œuvre des mesures efficaces, les deux organismes lancent un appel à une action concertée de tous les intervenants.

« L'ampleur déplorable du VIH/sida et d'autres problèmes sociaux et de santé parmi les peuples autochtones reflète un échec des droits de la personne, au Canada » affirme Jake Linklater, directeur général du Réseau canadien autochtone sur le sida. « Il nous faut réagir dès maintenant, et de manière complète et coordonnée, au VIH/sida chez les autochtones en tenant compte de ce que nous savons du racisme, de la discrimination et du dénigrement culturel que vivent les autochtones, en ce pays. »

« Les conséquences de ce vécu sont claires », indique Ralf Jürgens, directeur général du Réseau juridique canadien VIH/sida. « En moyenne, les autochtones ont des taux plus élevés que les autres populations du Canada au chapitre de l'incarcération, du suicide, de l'usage de drogue et d'alcool, de la pauvreté et des problèmes de santé en général. Ce sont là des facteurs de vulnérabilité au VIH. »

Résultat : tandis que moins de 3% de la population du Canada est autochtone, la proportion de cas de sida attribués à des personnes autochtones a bondi de moins de 1% en 1990, à 15% en 1999. En 1999, dans les provinces où la déclaration des diagnostics d'infection à VIH fait mention de l'appartenance ethnique, 25% des nouveaux cas de VIH se rencontraient chez des autochtones.⁽¹⁾ De plus, des données indiquent que les autochtones contractent l'infection en plus bas âge que les non-autochtones et que

plusieurs s'infectent par l'injection de drogue.

« Les autochtones atteints du VIH ou du sida sont l'un des groupes les plus marginalisés au Canada », constate Linklater. « La discrimination vient de plusieurs sources - d'administrateurs de bandes, de professionnels de la santé, de l'ensemble de la communauté. La discrimination résulte souvent d'incompréhension ou d'un manque de connaissance au sujet du VIH/sida; elle est souvent exacerbée par d'autres problèmes sociaux et par d'autres formes de discrimination. »

Jürgens poursuit : « S'attaquer au problème de la discrimination à l'endroit des autochtones qui vivent avec le VIH ou le sida est une tâche difficile cause des nombreuses divisions de pouvoirs affectant les peuples autochtones, au Canada. Ces divisions de juridiction complexifient aussi la provenance et la coordination du financement des services et programmes de lutte contre le VIH/sida parmi les autochtones. La population autochtone du Canada n'est pas homogène : les Métis, les gens des Premières nations et les Inuits reçoivent des degrés très variables d'aide et de services, selon l'endroit où ils vivent; chez les Premières nations, les services que l'on reçoit dépendent en plus de l'appartenance à une bande ou à un traité. »

Les trois rapports publiés aujourd'hui (*La discrimination, le VIH/sida et les autochtones*; *Le VIH/sida et les autochtones : problèmes de compétence et de financement*; et *Le test de sérodiagnostic du VIH et la confidentialité : questions concernant la communauté autochtone*) établissent 24 conclusions et recommandations. Notamment, les auteurs font valoir la nécessité d'une implication plus importante à tous les paliers de pouvoir, afin de vaincre le déni et la discrimination qui nuisent à l'éducation communautaire et aux stratégies de prévention; ils recommandent une augmentation des fonds consacrés aux services et programmes de lutte contre le VIH/sida chez les autochtones; et ils soulignent la nécessité d'accroître l'accès des autochtones à un counselling adéquat en matière de VIH et à des services de test de première qualité.

« Les communautés autochtones traversent une période de grand changement, au Canada, avec la négociation de nouveaux traités, les initiatives d'auto-gouvernement, les ententes de transfert en matière de santé, etc. On assiste à une résurgence des cultures et communautés des Premières nations, métisses et inuits. Dans cette évolution, il est essentiel que l'on porte plus attention à la menace que pose le VIH/sida pour les communautés autochtones », prévient Linklater. Jürgens ajoute : « La lutte contre le VIH/sida chez les autochtones doit partir d'une compréhension que les autochtones doivent avoir un contrôle et une implication dans les initiatives à ce chapitre. Ce sont eux, les experts pour s'attaquer aux problèmes qui affectent leurs communautés. Mais tous les Canadiens, en particulier le gouvernement fédéral et ceux des provinces, ont la responsabilité d'accroître considérablement leurs efforts pour réagir à la crise du VIH parmi les autochtones. On ne peut plus attendre. »

Les rapports sont le résultat d'un projet conjoint (Réseau juridique canadien VIH/sida et Réseau canadien autochtone sur le sida) de recherche approfondie et de discussion avec plus de 50 informateurs, financé par Santé Canada dans le cadre de la Stratégie canadienne sur le VIH/sida.

Le Réseau juridique canadien VIH/sida est un organisme à but non lucratif engagé dans l'éducation et l'analyse des aspects juridiques, éthiques et de politiques en matière de VIH/sida. Son mandat est de promouvoir des réactions au VIH/sida qui soient respectueuses des droits humains des personnes touchées. L'organisme est établi à Montréal.

Le Réseau canadien autochtone sur le sida est une coalition à but non lucratif regroupant des individus et organismes qui travaillent au leadership, au soutien et à la promotion des intérêts des autochtones affectés par le VIH/sida, sans égard à leur lieu de résidence. Ses initiatives mettent l'accent sur la réaction aux facteurs complexes de la propagation du VIH et sur les réalités de la vie des autochtones qui en sont atteints.

- 30 -

Contact pour la presse : Jean Dussault (450) 451-6472 ou (514) 238-3018 (cellulaire)

Ce communiqué, les trois rapports complets et une collection de feuillets d'information sont accessibles sur le site Web du Réseau juridique, <www.aidslaw.ca>.

1. Ces provinces sont : Colombie-Britannique, Alberta, Saskatchewan, Manitoba, Yukon, Terre-Neuve, Nouvelle-Écosse, et Île du Prince-Édouard. Voir « Le VIH et le sida chez les peuples autochtones du Canada », *Actualités en épidémiologie sur le VIH/sida*, Ottawa, Bureau du VIH/sida, des MTS et de la tuberculose, LLCM, Santé Canada, avril 2000.